

RÈGLEMENTS **DES SÉLECTIONS**

ÉQUIPES DE **FRANCE 2026**

ffgolf[®]



Fédération Française de Golf
Département Haut Niveau
68 rue Anatole France
92309 Levallois Perret
Tél. : 01 41 49 77 55
Fax : 01 41 49 77 22

E mail : hautniveau@ffgolf.org Internet : www.ffgolf.org

PROCESSUS DE SÉLECTION DES JOUEUSES ET DES JOUEURS EN ÉQUIPE DE FRANCE

1. À chaque date butoir de publication des classements mathématiques, l'éligibilité des joueuses et des joueurs qualifiés automatiquement est examinée, conformément aux principes d'éligibilité définis dans le règlement pour chaque collectif.
2. Le capitaine et le responsable de chaque collectif proposent au comité de sélection les joueuses et joueurs susceptibles de bénéficier d'une wild - card.
3. Le comité de sélection examine les propositions d'équipe et arrête la sélection définitive.
4. Les joueuses et les joueurs sont informés officiellement de leur sélection par courrier.

COLLECTIF DAMES 2026

Capitaine : Véronique SMONDACK

Responsable filière féminine et équipe de France :
Gwladys NOCERA

LES EPREUVES SELECTIVES

Le classement mondial (WWAGR) et les moyennes de scores du mérite national amateur sont les critères principaux utilisés lors des sélections.

Les modalités de calcul et les épreuves prises en compte pour l'établissement de ce classement sont accessibles sur le site officiel du R&A à l'adresse internet suivante : <http://www.randa.org/wagr>

LES SELECTIONS

1. CHAMPIONNAT D'EUROPE PAR EQUIPES DAMES – 6 joueuses (du 07 au 11 juillet, PGA National Slieve Russell - Irlande)

Les 2 premières joueuses françaises seront sélectionnées mathématiquement à condition qu'elles figurent dans le top 40 du WWAGR (**en semaine 25, après le championnat de France Dames-Coupe Gaveau**). Les 4 autres joueuses seront désignées par wild - card par le comité de sélection (également semaine 25, après la Coupe Gaveau).

Dans le cas où les 2 premières joueuses françaises ne figurent pas dans le top 40 du WWAGR, les 6 joueuses seront désignées par wild - card.

Pour **être éligible** à cette sélection les joueuses devront :

- Participer au Ladies British Amateur (sauf dérogation spéciale de la DTN)
- Participer au(x) journée(s) d'entraînement en France mise(s) en place par la responsable du collectif
- S'assurer qu'un échange d'informations fluide entre son entraîneur et la sélectionneuse existe
- Participer au stage terminal de l'équipe de France en juin
- Signer la charte équipe de France (annexe 3)
- Être à jour des examens médicaux obligatoires

Si l'attitude et le comportement d'une joueuse ne sont pas jugés compatibles avec un fonctionnement en équipe par le comité de sélection (état d'esprit, respect des règles de vie en groupe, étiquette, comportement général, honorer ses sélections...etc..), ce dernier se réserve le droit de ne pas sélectionner la joueuse quand bien même elle serait mathématique.

2. STAGE NATIONAL - 6 joueuses (du 1^{er} au 5 juin, Muirfield - Ecosse)

Les 5 premières joueuses classées au WWAGR au 15 avril seront sélectionnées et une joueuse sera désignée par wild - card après les NCAA Division I Women.

3. THE SPIRIT INTERNATIONAL AMATEUR GOLF CHAMPIONSHIP- 2 joueuses (du 9 au 15 novembre, Whispering Pines Golf Club-Texas - USA)

2 joueuses sélectionnées : la meilleure joueuse classée au top 50 WWAGR sera sélectionnée mathématiquement et la seconde joueuse sera désignée par wild - card **semaine 34**. Si aucune des joueuses ne figurent dans le top 50 du WWAGR, les deux joueuses seront désignées par wild - card.

MODALITES DE PRISES EN CHARGE :

Reconduction du système d'aide individuelle.

Enveloppe individuelle joueuses	Aide pouvant aller jusqu'à *
Elite	15 000 €
Squad A dames	10 000 €
Squad B dames	5 000 €

* Pour les joueuses membres d'un Centre National de Performance, l'aide est plafonnée à 50% du montant maximal par catégorie.

Critères sportifs à remplir pour être éligible à cette aide individuelle :

Dames
Elite
WWAGR Top 50 (semaine 2 année N)
Squad A
WWAGR Top 75 (semaine 2 année N)
Squad B U21 uniquement
WWAGR Top 100 (semaine 2 année N)

En plus de ces critères d'éligibilité, chaque joueuse devra présenter un projet sportif cohérent (sur un plan technique, matériel, physique, mental, & nutritionnel). Ce projet et le montant de l'aide seront validés par la Direction Technique Nationale et cette aide sera valable pour la saison en cours. Il sera possible d'intégrer ce programme en cours d'année lors du re-ranking de juillet (**semaine 27**) et selon la catégorie obtenue.

Un système de primes de performance pour les épreuves pros et les épreuves individuelles amateur à l'international (hors épreuves NCAA) s'appuyant sur le power des épreuves du WAGR sera mis en place selon le barème suivant :

Tournois

Power WAGR	power > 950	800 > power > 950	650 > power > 800	500 > power > 650	350 > power > 500
Catégorie de prime	Cat 1	Cat 2	Cat 3	Cat 4	Cat 5

(Grille de primes selon les catégories cf Annexe 1).

Seul le championnat NCAA D1 sera pris en compte pour l'attribution d'une prime de performance.

Les épreuves en France bénéficieront de catégories pré déterminées suivantes :

Tournois	Catégorie	Conditions
Internationaux de France U21	3	Joueuses atteignant les 1/8 finales
Championnat de France – Coupe Gaveau	4	Joueuses atteignant les 1/2 finales
Internationaux de France Dames	4	Top 5

Ce système de primes de performance ne s'applique pas aux tournois pour lesquels un joueur ou une joueuse bénéficie déjà d'une prise en charge intégrale par la Fédération française de golf pour participer à l'épreuve.

Cette prime de performance pourra être débitée sur présentation de justificatifs pour des dépenses

de natures suivantes :

- Frais de déplacement et d'hébergement pour une épreuve (ou pour une autre épreuve après accord du DTN).
- Frais d'entraînement : honoraires du pro, du préparateur physique, du préparateur mental, ou/et frais de déplacements (de l'encadrement ou de la joueuse).

NB : pour prétendre à l'utilisation des aides individuelles et des primes de performance, la joueuse devra saisir ses statistiques de jeu régulièrement et avoir signé la charte Equipe de France si elle est éligible à un squad et avoir ses honorer ses sélections en équipe de France

COLLECTIF GIRLS 2026

Capitaine : Marion RICORDEAU

Responsable équipe de France U18 : Marine MELOCCO

Responsable équipe de France U16 : Nicolas SUBRIN

Responsable équipe de France U14 : Priscille DESPRES

ÉPREUVES SÉLECTIVES

Le classement mondial (WWAGR) et les moyennes de scores du mérite national amateur sont les critères principaux utilisés lors des sélections.

Les modalités de calcul et les épreuves prises en compte pour l'établissement de ce classement sont accessibles sur le site officiel du R&A à l'adresse internet suivante : <http://www.randa.org/wagr>

LES SELECTIONS

1. CHAMPIONNAT D'EUROPE PAR EQUIPES GIRLS – 6 joueuses (du 07 au 11 juillet, Golf & Country Club Zurich - Suisse)

Les **2 premières joueuses françaises** seront sélectionnées mathématiquement à condition qu'elles figurent dans le top 200 du WWAGR (**en semaine 25, après le championnat de France Dames-Coupe Gaveau**). Les 4 autres joueuses seront désignées par wild - card par le comité de sélection. Ce dernier sera particulièrement attentif à la participation des joueuses aux épreuves recommandées du calendrier girls (calendrier disponible sur le site de la ffgolf dans la rubrique « *Filière Haut Naut Niveau/Equipes de France 2026* »).

Dans le cas où les 2 premières joueuses françaises ne figurent pas dans le top 200 du WWAGR, les 6 joueuses seront désignées par wild - card.

Si certaines joueuses mathématiques sont sélectionnées en équipe de France dames, l'équipe girls sera complétée par wild - card.

Pour être éligibles à cette sélection les joueuses devront :

- Participer au match octogonal si sélectionné (sauf dérogation de la DTN)
- S'assurer qu'un échange d'informations fluide entre son entraîneur et la/le responsable du collectif existe
- Être à jour des examens médicaux obligatoires
- Signer la charte équipe de France (annexe 3)

Si l'attitude et le comportement d'une joueuse ne sont pas jugés compatibles avec un fonctionnement en équipe par le comité de sélection (état d'esprit, respect des règles de vie en groupe, étiquette, comportement général, honorer ses sélections ...etc..), ce dernier se réserve le droit de ne pas sélectionner la joueuse quand bien même elle serait dans les 2 premières du classement spécifique.

2. 2026 WORLD JUNIOR GIRLS CHAMPIONSHIP (du 30 septembre au 3 octobre, the Royal Ottawa Golf Club - Canada)

3 joueuses seront désignées par wild - card semaine 35.

3. EUROPEAN YOUNG MASTERS – 2 joueuses (du 23 au 25 juillet, Parador El Saler – Espagne)

Les 2 joueuses U16 seront désignées par wild - card par le comité de sélection (**en semaine 25, après le championnat de France Dames-Coupe Gaveau**). Une attention particulière sera portée sur le WWAGR, aux résultats et à la moyenne de stroke play sur les 3 derniers mois sur les épreuves

ci-dessous, qui constituent le calendrier de préparation pour l'EYM. Ces épreuves sont fortement recommandées et tout particulièrement les épreuves en gras.

Epreuves

- Paca Dames
- Grand Prix de St Donat
- **Grand Prix de Moliets**
- **Internationaux de France U21 filles-Trophée Esmond**
- **R&A Girls U16**
- **German Girls**

4. OCTOGONAL (du 11 au 14 février, Costa Ballena Ocean Golf Club - Espagne)

7 joueuses seront désignées par wild - card semaine 51 de l'année 2025.

5. EUROPEAN NATION CHAMPIONSHIP (du 15 au 18 avril, Real Club de Golf Sotogrande - Espagne)

3 joueuses seront désignées par wild - card après le Grand Prix de Moliets (du 13 au 15 mars)

6. CHANTILLY INTERNATIONAL U14 (du 9 au 11 avril, Golf de Chantilly)

3 joueuses maximum de moins de 14 ans seront désignées par wild - card après le Grand Prix de St Donat (**semaine 10**)

Les frais d'encadrement, d'hébergement, de restauration et d'inscription seront pris en charge par la fédération. En revanche, les frais de déplacement domicile/lieu du tournoi resteront à la charge des familles. L'hébergement se fera exclusivement en équipe (hôtel) avec les encadrants de l'équipe de France. Le coaching pendant le tournoi sera de la responsabilité du staff Equipe de France. Les parents devront rester à distance sur le parcours (y compris lors des tours d'entraînement) et respecter le fonctionnement du groupe Equipe de France. Sans engagement au préalable des familles sur ces points, la sélection pourrait être remise en cause.

7. Girls U16 AMATEUR CHAMPIONSHIP (du 24 au 26 avril, GOG Magog Golf Club - Angleterre)

6 joueuses U16/U14 seront désignées par wild - card après le grand prix de Moliets et le Grand Prix Jeunes Majeur de Chiberta (**semaine 14**)

Les frais d'encadrement, d'hébergement, de restauration seront pris en charge par la fédération. En revanche, les frais d'inscription et de déplacement resteront à la charge des familles. L'hébergement se fera exclusivement en équipe (hôtel) avec les encadrants de l'Equipe de France. Le coaching pendant le tournoi sera de la responsabilité du staff Equipe de France. Les parents devront rester à distance sur le parcours (y compris lors des tours d'entraînement) et respecter le fonctionnement du groupe Equipe de France. Sans engagement au préalable des familles sur ces points, la sélection pourrait être remise en cause.

8. BELGIAN INTERNATIONAL U14 (du 2 au 4 juillet, Royal Waterloo GC- Belgique)

2 joueuses de moins de 14 ans seront désignées par wild - card après le Grand Prix Jeune Majeur U14 de Bondues (**semaine 20**)

Les frais d'encadrement, d'hébergement, de restauration et d'inscription seront pris en charge par la fédération. En revanche, les frais de déplacement domicile/lieu du tournoi resteront à la charge des familles. L'hébergement se fera exclusivement en équipe (hôtel) avec les encadrants de l'Equipe de France. Le coaching pendant le tournoi sera de la responsabilité du staff Equipe de France. Les parents devront rester à distance sur le parcours (y compris lors des tours d'entraînement) et respecter le fonctionnement du groupe Equipe de France. Sans engagement au préalable des familles sur ces points, la sélection pourrait être remise en cause.

Concernant l'attribution des wild - cards U14, une attention particulière sera accordée aux résultats des Grands Prix Jeunes Majeurs U14 et des Internationaux U14 de Chantilly 2026.

9. ENGLISH GIRLS U14/U16 CHAMPIONSHIP (du 18 au 20 août, GOG Magog Golf Club - Angleterre)

4 joueuses maximum de moins de 14 ans seront désignées par wild - card après le championnat de France Dames- Coupe Gaveau et le Grand Prix Jeunes Majeur U14 de Besançon (**semaine 26**)

Les frais d'encadrement, d'hébergement, de restauration seront pris en charge par la fédération. En revanche, les frais d'inscription et de déplacement resteront à la charge des familles. L'hébergement se fera exclusivement en équipe (hôtel ou maison) avec les encadrants de l'Equipe de France. Le coaching pendant le tournoi sera de la responsabilité du staff Equipe de France. Les parents devront rester à distance sur le parcours (y compris lors des tours d'entraînement) et respecter le fonctionnement du groupe Equipe de France. Sans engagement au préalable des familles sur ces points, la sélection pourrait être remise en cause.

10. AMUNDI EVIAN CHAMPIONSHIP JUNIOR CUP (du 22 au 24 septembre)

2 joueuses de moins de 14 ans seront sélectionnées comme suit :

2 wild - card seront attribuées à l'issue du Grand Prix Jeunes Majeur U14 d'Evian (**semaine 35**)
Pour être sélectionnables, les joueuses devront avoir participé aux épreuves suivantes :

- Internationaux de France U14 à Chantilly (si une joueuse a été retenue en sélection, elle devra avoir honoré cette sélection)
- Championnat de France Jeune Benjamines (sauf si la joueuse est sélectionnée à l'EYM ou qualifiée à l'US Girls Amateur)
- Grand Prix Jeune Majeur U14 d'Evian ainsi qu'à la journée de stage prévue juste après le tournoi

Les joueuses bénéficieront d'une prise en charge complète. L'hébergement se fera exclusivement en équipe (hôtel) avec les encadrants de l'Equipe de France. Le coaching pendant le tournoi sera de la responsabilité du staff Equipe de France. Les parents devront rester à distance sur le parcours (y compris lors des tours d'entraînement) et respecter le fonctionnement du groupe Equipe de France. Sans engagement au préalable des familles sur ces points, la sélection pourrait être remise en cause.

11. MATCH FRANCE vs ESPAGNE BENJAMINS / MINIMES (du 31 octobre au 1^{er} novembre)

4 joueuses seront désignées par wild - card après les Internationaux de France Dames- Trophée Cécile de Rothschild 2026.

12. INTERNATIONAUX DU PORTUGAL U14

Les dates et modalités de sélection seront communiquées ultérieurement.

LES MODALITES DE PRISES EN CHARGE

Reconduction du système d'aide individuelle qui vient remplacer le principe du forfait.

Enveloppe individuelle joueuses	Aide pouvant aller jusqu'à *
Squad A girls	7500 €
Squad B girls	3000 €
Squad A U16	5000 €
Squad B U16	1500 €
Squad A U14	2000 €

* Pour les joueuses membres d'un Centre National de Performance, l'aide est plafonnée à 50% du montant maximal par catégorie.

Critères sportifs à remplir pour être éligible à cette aide individuelle :

Girls
Squad A
WWAGR Top 150 (semaine 2 année N) ET Moyenne de score ajustée 12 mois < -2
Squad B
Cadette 2 WWAGR Top 500 (semaine 2 année N) et moyenne de score ajustée 12 mois <-1 Cadette 1 WWAGR Top 750 (semaine 2 année N) et moyenne de score ajustée 12 mois <-0.5 Minime 2 WWAGR Top 1000 (semaine 2 année N) et moyenne de score ajustée 12 mois <0
Squad U16
Squad A : Moyenne ajustée** 6 mois ET Mérite jeunes Critères d'octobre
Squad B : Moyenne ajustée** 6 mois ET mérite jeunes Critères d'octobre
Squad A U14
Moyenne ajustée* 6 mois ET Mérite jeunes Critères d'octobre

** en fonction de la date de naissance et hors compétition de clubs : voir fichier en annexe 4

En plus de ces critères d'éligibilité, chaque joueuse devra présenter un projet sportif cohérent (sur un plan technique, matériel, physique, mental, & nutritionnel) et participer au programme Equipe de France. Ce projet sera validé par la Direction Technique Nationale et ouvrira droit aux aides financières valables pour la saison en cours. Il sera possible d'intégrer ce programme en cours d'année lors du re-ranking de juillet (**semaine 27**) et selon la catégorie obtenue.

Un système de primes de performance pour les épreuves pros et les épreuves individuelles amateur à l'international s'appuyant sur le power des épreuves du WAGR sera mis en place selon le barème suivant :

Tournois

Power WAGR	power>950	800>power>950	650>power>800	500>power>650	350>power>500	200>power>350
Catégorie de prime	Cat 1	Cat 2	Cat 3	Cat 4	Cat 5	Cat 6

(Grille de primes selon les catégories cf Annexe 1).

Les épreuves en France bénéficieront de catégories pré déterminées suivantes :

Tournois	Catégorie	Conditions
Internationaux de France U21	3	Joueuses atteignant les 1/8 finales
Championnat de France – Coupe Gaveau	4	Joueuses atteignant les 1/2 finales
Internationaux de France Dames	4	Top 5

Ce système de primes de performance ne s'applique pas aux tournois pour lesquels un joueur ou une joueuse bénéficie déjà d'une prise en charge intégrale par la Fédération française de golf pour participer à l'épreuve.

Ces primes de performance pourront être débitées sur présentation de justificatifs pour des dépenses de natures suivantes :

- Frais de déplacement et d'hébergement sur une épreuve
- Frais d'entraînement : honoraires du pro, du préparateur physique, du préparateur mental, ou/et frais de déplacements (de l'encadrement ou de la joueuse).

NB : pour prétendre à l'utilisation des aides individuelles et des primes de performance, la joueuse devra saisir ses statistiques de jeu régulièrement et avoir signé la charte Equipe de France si elle est éligible à un squad et avoir ses honorer ses sélections en équipe de France

COLLECTIF BOYS 2026

Capitaine : Guy FORGET

Responsable du collectif U18 : Pierre Jean CASSAGNE

Responsable du collectif U16 : Benoit TEILLERIA

Responsable du collectif U14 : Alexandre BOSSERAY

ÉPREUVES SÉLECTIVES ET MODALITÉS D'ATTRIBUTION DES POINTS

Le classement mathématique sera déterminé par le cumul des points obtenus au mérite français durant la période allant du 1er janvier au 8 juin 2026, correspondant au mérite de juin.

Ce classement spécifique sera mis en ligne sur le site officiel de la fédération dans l'espace dédié aux équipes de France.

LES SELECTIONS

1. CHAMPIONNAT D'EUROPE PAR EQUIPES BOYS - 6 joueurs (du 07 au 11 juillet, Barcelo Montecastillo Golf - Espagne)

2 joueurs seront sélectionnés mathématiquement **semaine 25**

Les 4 autres joueurs seront désignés par wild - card par le comité de sélection.

Pour être sélectionné mathématiquement, le joueur devra avoir participé obligatoirement à la Coupe Ganay (sauf dérogation de la DTN et du staff).

Tous les joueurs éligibles en équipe de France devront :

- Participer au(x) journée(s) d'entraînement en France mise(s) en place par les sélectionneurs ;
- S'assurer qu'un échange d'informations fluide entre son entraîneur et le responsable de collectif existe ;
- Participer au stage terminal de l'équipe de France ;
- Signer la charte règles de vie équipe de France Boys (annexe 2) et la charte équipe de France (Annexe 3) ;
- Être à jour des examens médicaux obligatoires.

Si l'attitude et le comportement d'un joueur ne sont pas jugés compatibles avec un fonctionnement en équipe par le comité de sélection (état d'esprit, respect des règles de vie en groupe, étiquette, comportement général, honorer ses sélections ...etc..), ce dernier se réserve le droit de ne pas le sélectionner quand bien même il serait mathématique.

2. EUROPEAN YOUNG MASTERS (du 23 au 25 juillet, Parador El Saler Espagne).

2 joueurs U16 seront désignés par wild - card **semaine 25**

Une attention particulière sera portée sur le WWAGR et le Mérite Amateur, sur les résultats et sur la moyenne de stroke play des 6 et 3 derniers mois sur les épreuves préconisées ci-dessous :

Epreuves :

- Grand Prix de St Donat
- Grand Prix de Moliets
- Internationaux de France U18 - Trophée Carlhian
- Championnat de France - Coupe Ganay
- Grand Prix Coupe Mouchy

3. TOYOTA JUNIORS GOLF WORLD CUP (du 23 au 26 juin, NAGOYA - Japon)

3 joueurs seront désignés par wild-card semaine 17

4. QUADRANGULAIRE BOYS (du 5 au 7 mars au golf de Cannes-Mandelieu)

6 joueurs seront désignés par wild - card semaine 8

5. GRAND PRIX DE ST DONAT (du 26 au 28 février)

4 joueurs maximum de moins de 14 ans seront désignés par wild - card après les Internationaux du Portugal U14 (décembre 2025)

Les frais d'encadrement, d'hébergement, de restauration seront pris en charge par la fédération. En revanche, les frais de déplacement et d'inscription resteront à la charge des familles. L'hébergement se fera exclusivement en équipe (maison ou hôtel) avec les encadrants de l'équipe de France. Le coaching pendant le tournoi sera de la responsabilité du staff équipe de France. Les parents devront rester à distance sur le parcours (y compris lors des tours d'entraînement) et respecter le fonctionnement du groupe équipe de France. Sans engagement au préalable des familles sur ces points, la sélection pourrait être remise en cause.

6. THE FAIRHAVEN TROPHIES (du 1^{er} au 3 mai, Fairhaven Golf Club, Angleterre)

4 joueurs U16 désignés par wild - card après le Grand Prix de Moliets

Les frais d'encadrement, d'hébergement, de restauration seront pris en charge par la fédération. En revanche, les frais de déplacement et d'inscription resteront à la charge des familles. L'hébergement se fera exclusivement en équipe (maison ou hôtel) avec les encadrants de l'équipe de France. Le coaching pendant le tournoi sera de la responsabilité du staff équipe de France. Les parents devront rester à distance sur le parcours (y compris lors des tours d'entraînement) et respecter le fonctionnement du groupe équipe de France. Sans engagement au préalable des familles sur ces points, la sélection pourrait être remise en cause.

7. CHANTILLY INTERNATIONAL U14 (du 9 au 11 avril, Golf de Chantilly)

3 joueurs seront désignés par wild - card après le Grand Prix de St Donat

Les frais d'encadrement, d'hébergement, de restauration et d'inscription seront pris en charge par la fédération. En revanche, les frais de déplacement resteront à la charge des familles. L'hébergement se fera exclusivement en équipe (hôtel) avec les encadrants de l'équipe de France. Le coaching pendant le tournoi sera de la responsabilité du staff équipe de France. Les parents devront rester à distance sur le parcours (y compris lors des tours d'entraînement) et respecter le fonctionnement du groupe équipe de France. Sans engagement au préalable des familles sur ces points, la sélection pourrait être remise en cause.

8. BELGIAN INTERNATIONAL U14 (du 2 au 4 juillet, Royal Waterloo GC – Belgique)

2 joueurs seront désignés par wild - card après le Grand Prix Jeunes Majeur U14 de Bondues

Les frais d'encadrement, d'hébergement, de restauration et d'inscription seront pris en charge par la fédération. En revanche, les frais de déplacement resteront à la charge des familles. L'hébergement se fera exclusivement en équipe (hôtel) avec les encadrants de l'équipe de France. Le coaching

pendant le tournoi sera de la responsabilité du staff équipe de France. Les parents devront rester à distance sur le parcours (y compris lors des tours d'entraînement) et respecter le fonctionnement du groupe équipe de France. Sans engagement au préalable des familles sur ces points, la sélection pourrait être remise en cause.

9. TOURNEE EQUIPE DE FRANCE U14 ENGLISH BOYS UNDER 14, Reid Trophy (du 4 au 6 août, Porters Park - Angleterre)

4 joueurs maximum de moins de 14 ans désignés par wild - card après le Grand Prix Jeunes Majeur U14 de Besançon

Les frais d'encadrement, d'hébergement, de restauration seront pris en charge par la fédération. En revanche, les frais d'inscription et de déplacement resteront à la charge des familles. L'hébergement se fera exclusivement en équipe (hôtel) avec les encadrants de l'équipe de France. Le coaching pendant le tournoi sera de la responsabilité du staff équipe de France. Les parents devront rester à distance sur le parcours (y compris lors des tours d'entraînement) et respecter le fonctionnement du groupe équipe de France. Sans engagement au préalable des familles sur ces points, la sélection pourrait être remise en cause.

Concernant l'attribution des wild - cards U14, une attention particulière sera accordée aux résultats des Grands Prix Jeunes Majeurs U14 et des Internationaux U14 de Chantilly 2026.

1. AMUNDI EVIAN CHAMPIONSHIP JUNIOR CUP (du 22 au 24 septembre)

2 joueurs seront désignés par wild - card après l'English Boys U14.

Pour être sélectionnables, les joueurs devront avoir participé aux épreuves suivantes :

- Internationaux de France U14 à Chantilly (si un joueur a été retenu en sélection, il devra avoir honoré cette sélection)
- Championnat de France jeune benjamins (sauf si le joueur est sélectionné à l'EYM)
- Grand Prix Jeune Majeur U14 d'Evian ainsi que la journée de stage prévue après le tournoi

Les joueurs bénéficieront d'une prise en charge complète. L'hébergement se fera exclusivement en équipe (hôtel) avec les encadrants de l'équipe de France. Le coaching pendant le tournoi sera de la responsabilité du staff équipe de France. Les parents devront rester à distance sur le parcours (y compris lors des tours d'entraînement) et respecter le fonctionnement du groupe équipe de France. Sans engagement au préalable des familles sur ces points, la sélection pourrait être remise en cause.

2. MATCH FRANCE vs ESPAGNE BENJAMINS / MINIMES (31 octobre 1^{er} novembre)

4 joueurs désignés par wild - card

3. INTERNATIONAUX DU PORTUGAL U14 (4 au 6 décembre - Quinta Do Vale)

Les dates et modalités de sélection seront communiquées ultérieurement

LES MODALITES DE PRISES EN CHARGE

Reconduction du système d'aide individuelle.

Enveloppe individuelle joueurs	Aide pouvant aller jusqu'à *
Squad A boys	7500 €
Squad B boys	3000 €
Squad A U16	5000 €
Squad B U16	1500 €
Squad A U14	2000 €

* pour les joueurs membres d'un Centre national de Performance, l'aide est plafonnée à 50% du montant maximal par catégorie.

Critères sportifs à remplir pour être éligible à cette aide individuelle :

Boys
Squad A
WAGR : Top 450 (semaine 2 année N)
Squad B
Cadet 2 WAGR Top 1000 (semaine 2 année N) et moyenne de score ajustée 12 mois <0 Cadet 1 WAGR Top 1500 (semaine 2 année N) et moyenne de score ajustée 12 mois <0,5 Minime 2 WAGR Top 2000 (semaine 2 année N) et moyenne de score ajustée 12 mois <1
Squad U16
<u>Squad A</u> : Moyenne ajustée* 6 mois ET Mérite jeunes Critères d'octobre <u>Squad B</u> : Moyenne ajustée* 6 mois ET mérite jeunes Critères d'octobre
Squad A U14
Moyenne ajustée** 6 mois ET Mérite jeunes Critères d'octobre

** en fonction de la date de naissance et hors compétition de clubs (voir fichier en annexe 4).

En plus de ces critères d'éligibilité, chaque joueur devra présenter un projet sportif cohérent (sur un plan technique, matériel, physique, mental & nutritionnel) et participer au programme équipe de France.

Ce projet sera validé par la Direction Technique Nationale et ouvrira droit aux aides financières valables pour la saison en cours. Il sera possible d'intégrer ce programme en cours d'année lors du

re-ranking de juillet (**semaine 27**) et selon la catégorie obtenue.

Un système de primes de performance pour les épreuves pros et les épreuves individuelles amateur à l'international s'appuyant sur le power des épreuves du WAGR sera mis en place selon le barème suivant :

Tournois

Power WAGR	power > 950	800 > power > 950	650 > power > 800	500 > power > 650	350 > power > 500	200 > power > 350
Catégorie de prime	Cat 1	Cat 2	Cat 3	Cat 4	Cat 5	Cat 6

(Grille de primes selon les catégories cf Annexe 1).

Les épreuves en France bénéficieront de catégories pré déterminées suivantes :

Tournois	Catégorie	Conditions
Internationaux de France U18	3	Joueurs atteignant les 1/8 finales
Championnat de France – Coupe Ganay	4	Joueurs atteignant les 1/4 finales
Internationaux de France Messieurs	3	Top 15

Ce système de primes de performance ne s'applique pas aux tournois pour lesquels un joueur ou une joueuse bénéficie déjà d'une prise en charge intégrale par la Fédération Française de Golf pour participer à l'épreuve.

Cette prime de performance pourra être débitée sur présentation de justificatifs pour des dépenses de natures suivantes :

- Frais de déplacement et d'hébergement pour une épreuve (ou une autre épreuve après accord du DTN) ;
- Frais d'entraînement : honoraires du pro, du préparateur physique, du préparateur mental, ou/et frais de déplacements (de l'encadrement ou du joueur).

NB : pour prétendre à l'utilisation des aides individuelles et des primes de performance, le joueur devra saisir ses statistiques de jeu régulièrement et avoir signé la charte Equipe de France s'il est éligible à un squad et avoir ses honorer ses sélections en équipe de France

COLLECTIF MESSIEURS 2026

Capitaine : Antoine DELON

Responsable de la filière masculine :

Grégory HAVRET

Responsable du collectif messieurs Equipe :

Jean-François LUCQUIN

ÉPREUVES SÉLECTIVES ET MODALITÉS D'ATTRIBUTION DES POINTS

Le classement mathématique sera déterminé par le cumul des points obtenus au WAGR durant la période allant du 1er janvier au 17 juin 2026.

Ce classement spécifique sera mis en ligne sur le site officiel de la fédération dans l'espace dédié aux équipes de France.

LES SELECTIONS :

1. CHAMPIONNATS D'EUROPE PAR EQUIPES MESSIEURS – 6 joueurs (du 7 au 11 Estonian Golf & CC-Estonie)

Les 2 premiers joueurs du classement spécifique, établi en **semaine 26** (après The Amateur Championship) seront sélectionnés mathématiquement à condition qu'ils figurent dans le Top 100 du WAGR. Les 4 autres joueurs seront désignés par wild - card par le comité de sélection.

Pour être éligible à cette sélection le joueur doit :

- Honorer sa sélection de l'European Nation à Sotogrande, (sauf joueur en université US)
- Participer au programme de préparation terminale du championnat d'Europe par équipes messieurs mis en place par le sélectionneur, participation au British Amateur, au championnat d'Europe Individuel
- Signer la charte équipe de France (annexe 3)
- Être à jour des examens médicaux obligatoires

Si l'attitude et le comportement d'un joueur ne sont pas jugés compatibles avec un fonctionnement en équipe par le comité de sélection (état d'esprit, respect des règles de vie en groupe, étiquette, comportement général, honorer ses sélections ...etc..), ce dernier se réserve le droit de ne pas sélectionner le joueur quand bien même il serait mathématique.

2. EUROPEAN NATION CHAMPIONSHIP – 4 joueurs, (du 15 au 18 avril, Real Club de Golf Sotogrande - Espagne)

Les 4 joueurs seront désignés par wild - card par le comité de sélection après le grand prix de Moliets (du 13 au 15 mars)

3. MATCH France vs ANGLETERRE - 8 joueurs, (du 16 au 17 mai, Golf de Chantilly)

Les 8 joueurs seront désignés par wild - cards **semaine 17**

4. THE SPIRIT INTERNATIONAL AMATEUR GOLF CHAMPIONSHIP - 2 joueurs (du 9 au 15 novembre, Whispering Pines Golf Club-Texas - USA)

2 joueurs sélectionnés : le meilleur joueur classé au top 50 du WAGR sera sélectionné mathématiquement et le second joueur sera désigné par wild - card **semaine 34**. Si aucun des joueurs ne figurent dans le top 50 les deux joueurs seront désignés par wild - card.

LES MODALITES DE PRISES EN CHARGES

Reconduction du système d'aide individuelle.

Enveloppe individuelle joueurs	Aide pouvant aller jusqu'à *
Elite messieurs	15 000 €
Squad A messieurs	10 000 €
Squad B messieurs	5 000 €

* pour le joueur membre d'un Centre National de Performance, l'aide est plafonnée à 50% du montant maximal par catégorie.

Critères sportifs à remplir pour être éligible à cette aide individuelle :

Messieurs
Elite
WAGR Top 50 (semaine 2 année N)
Squad A
>20 ans WAGR Top 75 (semaine 2 année N) <= 20 ans WAGR Top 200 (semaine 2 année N)
Squad B
> 20 ans WAGR Top 200 (semaine 2 année N) ou <= 20 ans WAGR Top 350 (semaine 2 année N)

En plus de ces critères d'éligibilité, chaque joueur devra présenter un projet sportif cohérent (sur un plan technique, matériel, physique, mental, & nutritionnel) et participer au programme Equipe de France.

Ce projet sera validé par la Direction Technique Nationale et ouvrira droit aux aides financières valables pour la saison en cours. Il sera possible d'intégrer ce programme en cours d'année lors du re-ranking de juillet (semaine 27) et selon la catégorie obtenue.

Un système de primes de performance pour les épreuves pros et les épreuves individuelles amateur à l'international (hors épreuves NCAA) s'appuyant sur le power des épreuves du WAGR sera mis en place selon le barème suivant :

Tournois

Power WAGR	power > 950	800 > power > 950	650 > power > 800	500 > power > 650	350 > power > 500
Catégorie de prime	Cat 1	Cat 2	Cat 3	Cat 4	Cat 5

(Grille de primes selon les catégories cf Annexe 1).

Seul le championnat NCAA D1 sera pris en compte pour l'attribution d'une prime de performance.

Les épreuves en France bénéficieront de catégories pré déterminées suivantes :

Tournois	Catégorie	Conditions
Championnat de France – Coupe Ganay	4	Joueurs atteignant les 1/4 finale
Internationaux de France Messieurs	3	Top 15

Ce système de primes de performance ne s'applique pas aux tournois pour lesquels un joueur ou une joueuse bénéficie déjà d'une prise en charge intégrale par la fédération française de golf pour participer à l'épreuve.

Cette prime de performance pourra être débitée sur présentation de justificatifs pour des dépenses de natures suivantes :

- Frais de déplacement et d'hébergement pour une épreuve (ou une autre épreuve après accord du DTN).
- Frais d'entraînement : honoraires du pro, du préparateur physique, du préparateur mental, ou/et frais de déplacements (de l'encadrement ou du joueur).

NB : pour prétendre à l'utilisation des aides individuelles et des primes de performance, le joueur devra saisir ses statistiques de jeu régulièrement et avoir signé la charte Equipe de France s'il est éligible à un squad et avoir ses honorer ses sélections en équipe de France

ANNEXES

ANNEXE 1

Tableau des primes de performance

Epreuves en stroke-play

	Cat. 1	Cat. 2	Cat. 3	Cat. 4	Cat. 5	Cat. 6*
Vainqueur	1400 €	1200 €	1000 €	800 €	600 €	400 €
Top 3	1200 €	900 €	720 €	576 €	403 €	244 €
Top 5	900 €	700 €	560 €	448 €	314 €	175 €
Top 10	700 €	500 €	400 €	320 €	224 €	105 €
Top 15	500 €	300 €	240 €	192 €	134 €	35 €
Cut	300 €	200 €	150 €	100 €	70 €	12 €

**attention, la catégorie 6 ne concerne pas les catégories dames et messieurs*

Epreuves en match-play

	Cat. 1	Cat. 2	Cat. 3	Cat. 4	Cat. 5	Cat. 6*
Vainqueur	1400 €	1200 €	1000 €	800 €	600 €	400 €
Finaliste	1200 €	900 €	720 €	576 €	403 €	244 €
Cut	300 €	200 €	150 €	100 €	70 €	12 €
1/8ème finale	500 €	300 €	240 €	192 €	134 €	35 €
1/4 finale	700 €	500 €	400 €	320 €	224 €	105 €
1/2 finale	900 €	700 €	560 €	448 €	314 €	175 €

**attention, la catégorie 6 ne concerne pas les catégories dames et messieurs*

Remarque : Les places obtenues aux qualifications pour les épreuves en match-play ne donnent pas lieu à l'attribution de primes.

ANNEXE 2



Charte des joueurs sélectionnés en COLLECTIF BOYS

La sélection en équipe de France BOYS est un privilège qui offre des droits mais aussi des devoirs. Elle se gagne grâce à des qualités golfiques, mais aussi à un état d'esprit qui doit parfaitement épouser les valeurs du haut-niveau : PROFESSIONALISME / RIGUEUR / PERFORMANCE / DEPASSEMENT DE SOI / HUMILITE / COURAGE.

Le joueur doit chercher à donner le meilleur de lui-même en respectant :

- La charte de la ffgolf
- Les règles de vie établies par le staff EDF BOYS
- Cette sélection ne doit pas être vécue comme un aboutissement mais comme le début d'une aventure sportive et humaine.

LES REGLES DE VIE DE L'EQUIPE DE FRANCE BOYS

ENGAGEMENT TOTAL

- Agir dans le but de donner le maximum
- Travailler de manière régulière pour un résultat optimum
- Appliquer avec sérieux les conseils hygiéno-diététiques
- Se donner les moyens chaque jour d'être meilleur

LE RESPECT

Le joueur doit respecter :

- Le staff / Les partenaires / Le projet EDF BOYS / Le maillot France
- Le terrain / L'étiquette / Le matériel / Le personnel
- La ponctualité / Les horaires du programme quotidien

LA POLITESSE

La politesse est de rigueur en toutes circonstances : BONJOUR / MERCI / AU REVOIR

LA TENUE

La tenue commune incarne l'unité du groupe EDF BOYS.

Le joueur portera une attention particulière à sa casquette :

- Casquette à l'endroit dans l'enceinte du Golf
- Casquette interdite dans le Club-house.

LE TELEPHONE PORTABLE

L'utilisation du téléphone est interdite :

- Sur les zones de jeu, d'entraînement
- Sur le parcours
- Lors des soins, de la récup' et du sport
- Lors des repas
- Lors des discours d'équipe
- Un « couvre-feu » sera mis en place pour favoriser le sommeil et la récupération.

LA DISCIPLINE

Tout manquement aux règles de vie de l'EDF BOYS est susceptible d'entraîner une sanction.

Après concertation, le staff se réserve le droit de décider :

- D'un avertissement
- D'une mise à l'écart temporaire (consécutif à un deuxième avertissement)
- D'une exclusion définitive en cas de « faute grave »

Je soussigné _____, déclare avoir été informé des règles de vie de L'EDF BOYS et s'engage à en respecter le cadre.

ANNEXE 3



Charte des joueurs sélectionnés équipe de France

Droits & Devoirs

*Je porte bien plus qu'un polo,
C'est l'espoir de tous ceux qui croient en nous, C'est tout ce qu'on m'a donné,
C'est tout ce que je dois rendre aujourd'hui.
Ce n'est pas moi qui porte ce polo,
C'est lui qui me porte.*

Rejoindre le Collectif France Dames/Messieurs et/ou l'équipe de France donne droit à un certain nombre d'avantages. En faire partie impose aussi des devoirs.

Je soussigné(e), _____ sélectionné(e) au sein du collectif France Dames/ Messieurs et/ou en équipe de France, conscient de l'investissement matériel, humain et financier de la FFGolf et de ses Partenaires, pour m'aider à pratiquer le golf au plus haut niveau, m'engage à respecter les principes suivants qui constituent mon engagement personnel :

Projet

- Je mets en place un projet clair et cohérent (fiche projet individuel à remplir), validé par l'encadrement FFGolf,
- Je m'engage sur la durée (minimum 2 ans de programme),
- Je me structure avec une équipe encadrante stable, adaptée à mes objectifs,
- Je m'engage à me préparer comme un athlète de haut niveau (sur un plan technique, matériel, physique, mental et nutritionnel),
- Je m'engage à faciliter les relations entre mon équipe encadrante et l'encadrement FFGolf,
- Je m'engage à tenir à jour mes statistiques de jeu et à fournir régulièrement à la FFGolf toutes les données techniques et physiques nécessaires pour suivre ma progression,
- Je construis mon calendrier en donnant la priorité aux grandes échéances collectives et individuelles,
- Je participe au maximum de stages et regroupements proposés par la FFGolf (technique, physique, mental, spécifique). La FFGolf prend en compte les exigences des études universitaires (cours, révisions, examens).

Comportement & Valeurs

- Je porte les valeurs de l'équipe de France avant, pendant et après les échéances, et j'adopte en toutes circonstances un comportement qui favorise l'esprit d'équipe et de camaraderie entre tous les joueurs de l'équipe,
- Je ne fais rien qui puisse nuire au collectif, par une préparation ou un comportement inapproprié,
- Je m'engage à adopter en toutes circonstances un comportement exemplaire qui implique notamment le respect des autres joueurs, du terrain sur lequel je pratique le golf, de la FFGolf, de ses représentants, ainsi que de ses partenaires (tels que fournisseurs, infrastructures hôtelières).
- Je m'abstiens d'adopter un comportement démonstratif verbal et gestuel inappropriés.
- Je m'engage à respecter un devoir de réserve lors de mes commentaires sur tous les éléments liés aux relations avec les golfs d'accueil et les partenaires (qualité du terrain, de l'accueil, méthode de coaching, etc...)
- En situation de jeu, je m'engage à ne pas utiliser de téléphone portable, et à ne pas fumer. Si je suis majeur, si je ne peux m'abstenir de fumer, je m'engage à le faire de manière non ostensible.
- Je m'engage à respecter les règles de l'étiquette et à ne jamais consommer de produits illégaux ou dopants. Je m'engage également à ne jamais utiliser de produits pharmaceutiques sans un

avis médical préalable et je me renseigne auprès de mon médecin sur la nécessité ou non de remplir un formulaire d'AUT (autorisation à usage thérapeutique) pour tout médicament prescrit.

- Je m'engage à me soumettre à tous les examens médicaux de prévention et de contrôle.

Tenue

- En situation de jeu par équipe, je m'engage à respecter mon devoir de représentation et à porter les tenues équipe de France (ou aux couleurs du drapeau français).
- Il en est de même lors de ma prise en charge partielle ou intégrale sur un tournoi individuel, et sur tous les tournois pour lesquels je bénéficie d'une invitation par la FFGolf (sous peine de non-remboursement).

Image

En conformité avec les règles du statut amateur, je m'engage à concéder gratuitement, pour une durée indéterminée, mon droit à l'image au profit de la FFGolf et de ses partenaires, pour toute communication institutionnelle associée à l'équipe et à ses sponsors, sur tous supports et par tous moyens : presse, télévision, radios, internet, affichage, etc...

Sanctions

- Je comprends que l'objectif de cette charte est de favoriser mon développement en tant que joueur de haut niveau, dans un esprit de responsabilité, d'engagement, et de respect.
- Je comprends aussi que la FFGolf se réserve le droit de sanctionner tout manquement à cette charte :
 - 1 manquement = 1 avertissement
 - Manquements = suppression des aides financières fédérales sur le tournoi en cours et sur le prochain tournoi.

En cas de manquements graves et récurrents, il pourra être décidé une exclusion définitive du programme.

Date, nom et signature du joueur(se)

ANNEXE 4

Barèmes indicatifs des critères en fonction de la date de naissance du joueur/joueuse à la date de sélection (la moyenne ajustée est calculée hors compétition de club) :

Filles

Age	Moy Squad B	Mérite Jeune Squad B	Moy Squad A	Mérite Jeune Squad A
16	1,71	5	0,76	2
15,5	2,40	7	1,33	3
15	3,12	9	1,91	5
14,5	3,89	15	2,52	6
14	4,72	23	3,16	9
13,5	5,64	36	3,87	15
13	6,65	54	4,64	23
12,5	7,78	77	5,51	36
12	9,03	108	6,47	54

Garçons

Age	Moy Squad B	Mérite Jeune Squad B	Moy Squad A	Mérite Jeune Squad A
16	1,49	7	0,28	2
15,5	2,06	11	0,96	6
15	2,74	16	1,62	8
14,5	3,52	23	2,29	11
14	4,38	33	2,97	15
13,5	5,33	49	3,67	23
13	6,35	70	4,40	34
12,5	7,42	98	5,18	50
12	8,54	135	6,00	74